



ARRONDISSEMENT DE MAMERS CANTON DE TUFFÉ

Pays de l'Huisne Sarthoise

Commune de DUNEAU

CANTINE SCOLAIRE

**AVEC LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE,
VOS REGLEMENTS EN TOUTE TRANQUILITE**

Madame, Monsieur,

Pour faciliter les démarches de ses administrés, la municipalité vous propose désormais de prélever sur votre compte bancaire ou postal, les factures relatives à la **CANTINE SCOLAIRE**.

Le prélèvement automatique est en effet, un moyen de paiement :

SÛR : vous n'avez plus de courrier à envoyer. Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent !

SIMPLE : vos factures vous sont adressées comme par le passé ; vous connaîtrez à l'avance, la date et le montant exact du prélèvement trimestriel. Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit.

SOUPLE : vous changez de compte ou d'agence bancaire ou postale... un simple coup de fil à la Mairie.
Vous souhaitez renoncer à votre contrat, informez-en la Mairie, par simple lettre 30 jours avant la prochaine échéance.

COMMENT FAIRE ?

Il vous suffit de nous retourner simplement l'autorisation de prélèvement complétée et signée, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB).
Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès votre prochaine facture.

En espérant que cette nouvelle proposition de règlement recueillera votre adhésion, je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

DEMANDE DE PRELEVEMENT
CANTINE DUNEAU

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.



Nom, Prénoms et Adresse du Débiteur

Nom
Prénoms
N°
Code Postal
Ville

Compte à débiter

Codes
Etablis. Guichet N° de compte RIB
Clé

Date
Signature

Etablissement teneur du compte à débiter

Nom de la banque
N°
Code Postal
Ville

NOM et ADRESSE du CREANCIER

COMUNE de DUNEAU
6 rue de la mairie
72160 Duneau

Trésorerie de Comenne - 72160

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.



N° National d'Emetteur
528 257

Nom, Prénoms et Adresse du Débiteur

Nom
Prénoms
N°
Code Postal
Ville

Compte à débiter

Codes
Etablis. Guichet N° de compte RIB
Clé

Date
Signature

Etablissement teneur du compte à débiter

Nom de la banque
N°
Code Postal
Ville

NOM et ADRESSE du CREANCIER

COMUNE de DUNEAU
6 rue de la mairie
72160 Duneau

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP), ou de Caisse d'Epargne (RICE).